

AUTONOMIE

C/ SAVOIR SE GÉRER DANS L'ESPACE

S1/ savoir se repérer sur un document topographique
S2/ prévoir un itinéraire en fonction d'un mode de transport donné
S3/ se rendre seul(e) à un lieu de rendez-vous

A.C.
S1

DEROULEMENT

PHASE 1 :

Elle consiste à entraîner les jeunes à se repérer sur un document topographique.

→ L'animateur a préparé des cartes de visite sur lesquelles sont inscrits le nom, la raison d'être et l'adresse d'une entreprise ou d'un organisme public.

□ L'animateur tire une carte de visite au hasard et chacun doit repérer l'entreprise ou l'organisme public désigné par le sort, sur son plan de la ville, en consultant l'index. Au bout de 10mn, on vérifie la localisation effectuée par chacun.

→ Chaque jeune tire ensuite une carte de visite au hasard et cherche à repérer cette entreprise ou cet organisme public sur son plan de la ville. Dès que la localisation est correcte, il situe l'emplacement de son domicile personnel sur le plan (pour celui qui habite en dehors de la ville, l'endroit du plan où il entre en ville).

PHASE 2 :

Il s'agit de faire identifier par les jeunes les différents itinéraires pour se rendre en un lieu donné en fonction du moyen de transport utilisé.

→ Chacun doit ensuite identifier l'itinéraire pour aller de son domicile à l'entreprise ou à l'organisme public :

- a) à pied
- b) en vélo
- c) en bus (en tramway ou autre)

PHASE 3 :

Elle consiste à faire passer les jeunes de la représentation à l'action, à leur faire prendre conscience de leur manière concrète de se diriger. Cette phase sera d'autant plus enrichissante pour les jeunes qu'on y adjoindra un impératif horaire.

→ Les jeunes doivent alors se rendre sur le lieu de l'entreprise ou de l'organisme public concerné pour y chercher des renseignements (de préférence utiles au groupe ou à eux-mêmes).

*Au préalable ils ont choisi un des trois moyens de transport envisagés et précisé leur horaire pour se rendre sur le lieu indiqué (heure de départ et heure d'arrivée prévue).

EVALUATION :

Chaque phase peut faire l'objet d'une courte évaluation formative durant laquelle l'animateur aidera les jeunes à identifier leurs difficultés spécifiques. L'objectif sera réellement atteint lorsqu'un jeune sera capable de se rendre à un rendez-vous aussi bien à pied que par un autre mode de transport et mieux encore, quand il sera capable d'évaluer le temps nécessaire pour s'y rendre en fonction du mode de transport utilisé.

Durée de l'exercice

- Phase 1 : 30 à 60mn (selon préacquis)
- Phase 2 : 60 à 90mn (selon préacquis)
- Phase 3 : en fonction des trajets à effectuer

Matériel nécessaire

- Plans de ville (avec index et sens uniques)
- Bristol (cartes de visite) + crayons de couleurs
- Horaires de bus (tramway ou autre)

Commentaires :

☞ Certains jeunes éprouvent parfois de grandes difficultés pour se repérer sur un plan. Si le cas se présente, l'animateur aura tout intérêt à proposer aux intéressés de faire un second exercice collectif avec eux avant de passer à une phase plus individualisée. Pendant ce temps, les autres jeunes du groupe passeront à la phase 2.

☞ L'exercice pourra être utilement renforcé par un rendez-vous fixé par l'animateur à tous les membres du groupe (à l'occasion d'une sortie pédagogique). L'animateur a donc intérêt à garder en réserve quelques lieux de rendez-vous éventuels qui n'auront été explorés préalablement par aucun des membres du groupe.

☞ L'animateur pourra identifier la gestion de l'espace comme un des objectifs prioritaires pour une période donnée pour les jeunes éprouvant de grosses difficultés dans ce domaine. Il en prévoira alors une évaluation précise, en accord avec les intéressés.